

Quatrième année

Numéro 7

Novembre 1896

L'Artiste Enlumineur.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAÎSSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement
Un an, 15 frs.
Six mois, 8 frs.

DESCLEE DE BROUWER,
Éditeurs, rue S. Sulpice, 30, Paris.

Soc. St Augustin.

COMMISSION **Fabrication française recommandée** **EXPORTATION**
 aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

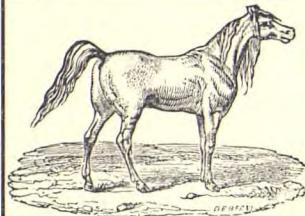
FABRIQUE DE PARCHEMINS ET VELINS
 pour l'aquarelle,
 l'enluminure, la miniature et le pastel
Peaux pour éventails
 TOUS FORMATS POUR LIVRES D'HEURES
 Imagerie et Canons d'autel

V^eA. MERCIER, Rue du Sommerard, 1

Diplômes de congrégations et autres.

Encadrements en riche chromolithographie
 pour diplômes, règlements, tableaux d'honneur etc.

S'adresser aux éditeurs du Coloriste.



CHEVAUX
 ET VOITURES
 Location Pension
 Service
 de Grand Luxe
 à l'année, au mois,
 à la journée

Nous recommandons particulièrement à notre clientèle de luxe, de s'adresser en confiance à la **Maison E. BLOT** pour tous services de chevaux et voitures 42, Rue Legendre, PARIS. — TÉLÉPHONE.



CENTRALISATION
 des Fournitures
 pour tous les genres de
 DESSINS et de PEINTURES.

ENVOI FRANCO
 DE TOUS LES TARIFS.

TARIFS
 H. La Peinture à l'huile.
 A. L'Aquarelle et la Gouache.
 E. L'Enluminure et la Miniature.
 F. L'Etude du Fusain.
 R. Fac-similés de Fusains.
 D. Les divers genres de Dessins.
 C. Le Pastel.
 L. Divers cours d'Aquarelle.
 B. Librairie d'Art, Traité.
 T. La Peinture en imitation de tapiserie

TARIFS
 G. La Gravure à l'eau-forte.
 P. P. La Peinture sur porcelaine.
 O. L'Optique appliquée au dessin.
 M. C. Matériel de campagne pour les Arts.
 M. Le Modelage.
 F. A. La Peinture métallique sur velours.
 La Photominiature.
 La Barbotine sans cuison.

COURS de PEINTURE, d'AQUARELLE
 de DESSIN de Melle GEOFFROY

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS,
 6, Place de la Madeleine, PARIS.

Centralisation de toutes fournitures d'articles à peindre et pour peindre, écrans, éventails, etc. Vente et locations de modèles.

BAYONNE FOURNITURES POUR LA
 PEINTURE

Nous recommandons particulièrement à nos clients de cette région de s'adresser en confiance pour tous achats de Modèles, articles de Dessin etc. à la Maison

HENRY SALANE Fournisseur du clergé et du High-life. 12 Rue Jacques Laffitte. Atelier de Reliure et Dorure, ordinaire et amateur ½ maroquins, Bradels etc.

SOUVENIRS DE PREMIÈRE COMMUNION
 en tous formats et divers degrés de richesse.

Souvenirs au trait pour l'Enluminure
 SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.
 Rue St-Sulpice, 30, Paris.

COLORIS EN TOUS GENRES
 au patron, et au pinceau.

ANCIENNE MAISON GAUTHIER
 ESTABLIE, Succ 20, Rue Suger, PARIS.
 Fournisseur du Clergé et des Missions. — Coloris artistique, Cartes géographiques, Livres, etc. — Maison de confiance spécialement recommandée.

Tapisseries & Broderies.

Ouvrages de Dames, chiffres et festons pour tapisseaux, layettes.

Mademoiselle COMBES
 7² bis Rue Bonaparte, PARIS.
 Particulièrement recommandée à nos lectrices.

PATISSERIE - CUISINE

Nous recommandons particulièrement à notre clientèle de luxe de s'adresser en toute confiance pour les grands diners, réceptions etc. à la Maison

BOISSET GRAFF

15, Rue de Beaune, PARIS. Téléphone.
 Fournisseur du clergé et du high-life.
 Spécialité de Timbales de Ramereaux aux olives.

Installations Complètes
 D'ÉCURIES & SELLERIES

Nous recommandons particulièrement à nos abonnés, aux maisons religieuses, la Maison

E. DUMAS, Fourn. du Clergé
 191, Faubourg St-Honoré, PARIS

Pour tous les articles d'installations et de fournitures d'écuries. Plans et Devis sur demande. Prix courant illustré N° 2 adressé franco.

LIVRES DE PRIÈRES POUR CADEAUX

ÉDITIONS DE GRAND LUXE IMPRIMÉES SUR PAPIER EXTRA, ORNÉES A CHAQUE PAGE DE TRÈS RICHES
 ENCADREMENTS EN OR ET EN COULEURS DE STYLE ANCIEN.

FORMAT IN-16.

[N° 277] Formulaire de Prières, — Relié en Maroquin du Levant. frs. 26-50.

[N° 261] L'Imitation de Jésus-Christ, — Relié en Maroquin du levant frs. 23-50.

[N° 254] Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge, — Relié en Maroquin du Levant frs. 17-50.

[N° 274] Le Livre de Mariage, — Relié en Maroquin du Levant. frs. 26-50.

[N° 270] Exercices du Chemin de la Croix, — Relié en Maroquin frs. 9-00.

FORMAT IN-24.

[N° 130] Paroissien Romain.

[N° 209] L'Imitation de Jésus-Christ.

[N° 257] Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge.

[N° 226] L'Imitation de la Très Ste Vierge.
 [N° 230] Introduction à la vie dévote.

Prix de chacun des livres ci-dessus :
 Relié en Maroquin du Levant. frs. 18-00.

[N° 364] Missel à l'usage des Fidèles, — Grand in-32 Jésus de 416 pages, avec riche encadrement sur fond teinté en or et 8 couleurs. Richement relié en Maroquin frs. 30-00.

[N° 266] Missel Enluminé à l'usage des Fidèles, — Relié en chagrin 1^{er} choix. frs. 11-50.

Société S. Jean l'Évangéliste à TOURNAI (Belgique). Succursales à PARIS, LILLE, LYON.

LA REVUE DU NORD

Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Pour la France et l'Étranger. 1 an 15 francs. 12 francs pour les membres des Associations septentrionales.

Adresser toutes les communications au Directeur de la *Revue du Nord*, rue de Verneuil, 30, à PARIS.

Secrétaire général : ERNEST LAUT.

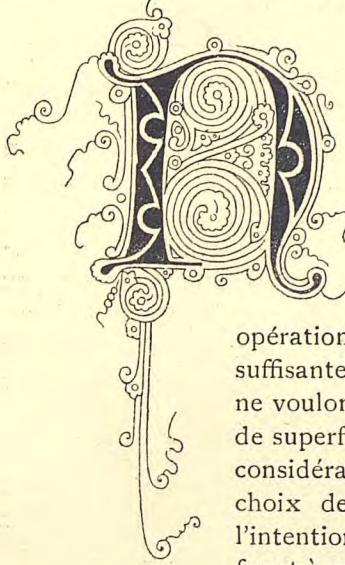
Administrateur : ÉMILE ANACHE.

18/12/16

Le Coloriste Enlumineur.

NOTRE COURS.

Ordre méthodique dans le travail de l'Enluminure.



E voulant pas tomber dans des redites, nous croyons inutile d'indiquer les procédés pour tendre le vélin, car nos devanciers collaborateurs ont parlé déjà de la nécessité de tendre le vélin, et, pour cette opération, ont donné des indications suffisantes. De plus, comme nous ne voulons, en ce cours, rien dire de superflu, tout en rappelant nos considérations précédentes sur le choix de l'outillage, nous avons l'intention d'indiquer seulement au fur et à mesure des besoins, ce dont nous aurons à nous servir afin d'éviter ici l'ennuyeuse nomenclature des ustensiles nécessaires dont quelques-uns font sans doute partie déjà du bagage de nos lecteurs et pourront être utilisés.

Écriture du texte. — Le vélin dont nous avons fait choix étant bien tendu il faut nous occuper en premier lieu de l'écriture du texte, si texte il y a. Dans ce cas le texte doit être toujours écrit avant d'arrêter la composition du dessin. L'enluminure doit obéir au texte et se contenter de l'emplacement que ce dernier lui réserve ; l'enluminure alors a pour but d'encadrer, d'accompagner le texte, de l'enrichir et de l'illuminer par l'éclat de ses couleurs et de ses ors : c'est là, d'ailleurs, on le sait, l'origine du mot « enluminer » appliquée à notre art. M. Étienne Cartier, dont la compétence fut longtemps appréciée des abonnés à la *Revue de l'Art chrétien*, a répandu bien avant nous ce principe dans ses « Lettres sur l'Art Chrétien ». Il dit entre autres choses : « Les Byzantins et leurs imitateurs n'avaient fait qu'orner leurs livres de petits tableaux qu'on pouvait isoler du texte. Nos enlumineurs s'attachèrent à l'écriture comme nos sculpteurs se soumirent à l'architecture, et de cet accord naquirent des œuvres plus vraies et plus parfaites. Leur ornementation est la parure naturelle des lettres, et leurs dessins sont les fleurs et les fruits du texte. »

L'écriture des manuscrits change de forme non seulement avec les époques mais encore avec les écoles diverses ; c'est-à-dire qu'en des manuscrits di-

vers, mais tous de la même époque, on distingue à première vue, par exemple, un texte flamand, français ou allemand, d'un texte italien ou espagnol. Cela devient une étude particulière, nous pourrons y revenir dans des articles spéciaux en abrégeant les notions le plus possible afin de les rendre moins arides et plus facilement assimilables.

D'ailleurs l'écriture étant une branche à part de l'art de l'enluminure, le plus souvent, l'artiste enlumineur fait écrire ses textes par autrui, imitant en cela, et quelquefois sans le savoir, les usages qui se pratiquaient au moyen âge dans les *scriptoria* des monastères aussi bien que dans les ateliers laïques aux XIV^e et XV^e siècles : le *scribe* qui écrivait le texte le remettait ensuite à l'*illuminator* qui l'illustrait. Il y aurait des choses très intéressantes à dire sur les *scriptoria* du moyen âge en citant Mabillon, Montfaucon, le Père Cahier et bien d'autres, mais cela nous entraînerait trop loin ; pour le moment contentons-nous de conseiller à ceux de nos lecteurs que ces questions intéressent la lecture des *Nouveaux Mélanges d'archéologie*. — *Bibliothèques*, par le P. Cahier. (Grand in-4^o, Paris, Firmin Didot, 1877.) Ainsi que l'a dit avec raison un de nos devanciers collaborateurs, l'écriture des textes étant une affaire d'habitude, le plus souvent il vaut mieux s'adresser pour cette partie des manuscrits à des spécialistes ; au besoin en s'adressant au « *Coloriste Enlumineur* », qui se chargera de l'exécution des écritures, les amateurs pourront s'éviter les exercices d'un travail fort long et très aride.

Voilà donc notre texte écrit et son emplacement bien déterminé sur la feuille de vélin, il s'agit alors de composer le dessin, dessin que nous conseillons de chercher et d'arrêter sur une feuille de papier quadrillé un peu mince ; ce quadrillage permet de donner de l'aplomb à la composition sans être obligé d'avoir recours à la règle et à l'équerre, afin de simplifier le travail.

Pour décalquer un dessin sur la feuille de vélin nous employons de préférence le papier mine de plomb que l'on trouve chez tous les bons papetiers, mais à défaut nous ne voyons aucun inconvénient à faire usage de papier ordinaire frotté de pastel bleu.

Après avoir fixé le trait au crayon, l'on nettoie toute la surface du vélin, à l'aide de *peau de gant* ou *chair* que l'on trouve chez quelques marchands de cou-

leurs et chez tous les fabricants de gants ; l'usage en est bien préférable à celui de la mie de pain.

Une opération maintenant qui s'impose est de repasser et raffermir à l'encre les traits du dessin surtout les détails intérieurs, plis des draperies, etc. On peut se rendre compte par un examen attentif des enluminures anciennes et surtout de celles qui sont détériorées et ont eu beaucoup à souffrir, que tous les détails étaient dessinés à l'encre avec un grand soin, et cela avant l'application de toute couleur ; ce trait d'encre devant même transparaître un peu à travers la première couche de peinture donnée à plat et devant guider ainsi le coloriste.

Pose des métaux et en particulier des ors brunis.
— Nous ne parlons que pour mémoire du bronze que l'enluminure moderne croit devoir utiliser dans certains petits ouvrages de fantaisie ou dans l'imagerie peu rétribuée ; nous le repoussons complètement de toute vraie enluminure, de tout travail sérieux appelé à être durable.

L'argent, au bout d'un certain temps, devient d'un ton noirâtre désagréable. Nous conseillons de le remplacer par la platine dans les parties où il est absolument nécessaire d'avoir un métal blanc (armoires, armures, etc.).

L'or est surtout le métal qui règne dans l'enluminure ; c'est l'or qui brille dans les marges, les fonds de tableaux, les nimbes, les encadrements et les étoffes ; même, au XVe siècle, il brille par fines hachures sur toutes les parties lumineuses des draperies, des motifs d'architecture et d'ornementation, des feuillages, des terrains, etc. On comprendra que dans ces derniers cas et pour ces fines hachures lumineuses, l'or doit être, par exception, appliqué tout à fait en dernier lieu et comme rehauts lumineux. Pour ces fins rehauts d'or on trouve dans le commerce et tout préparé en coquilles, tablettes ou godets, de l'or fin qu'il suffit d'appliquer ainsi qu'une couleur ordinaire, à l'aide d'un pinceau fin et en le délayant à l'eau pure ; ici la finesse et la délicatesse de touche suffisent ; il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'appliquer des fonds d'or bruni, ces ors brillants et en relief, qui, dans les riches enluminures, depuis le XIIe jusqu'au XVe siècle, jouent un rôle très important.

De l'or en relief.

(Pâte-mixtion.)

Il est évident que c'est à l'aide d'un dessous, à l'aide d'une pâte très adhérente et très fine appliquée à chaud et destinée à recevoir l'or, que les anciens en-

lumineurs obtenaient ces effets métalliques, ces reliefs qui brillaient d'un si vif éclat et qui furent peu à peu abandonnés dès la fin du XVe siècle, au moment de la décadence et du sommeil de l'enluminure. Maintenant que notre art se réveille et tend à regagner le chemin perdu il était à prévoir que les anciens procédés ressortiraient de l'ombre et viendraient aider l'enluminure dans sa marche.

Nous avons été conseillé dans nos recherches par deux illustres et savants Bénédictins qui furent nos amis : Dom Piolin, de son vivant Prieur de l'abbaye de Solesmes, et Dom Gourbeillon, sculpteur et archéologue très connu il y a quelque vingt ans dans le monde des arts et dans le monde savant sous le nom de frère Jehan de Solesmes. Le produit que nous avons découvert, aidé de leurs conseils, a été expérimenté et employé maintes fois avec des résultats dont nous n'avons pas besoin de parler à nos lecteurs, pour peu qu'ils aient été au courant des progrès de l'enluminure en France depuis l'exposition universelle de 1889, ou qu'ils aient vu aux expositions quelques-uns de nos travaux ou de ceux de nos élèves.

Cette pâte ne contient aucune de ces substances calcaires, qui donne aux pâtes qui les contiennent une consistance rugueuse et poreuse, les rendant difficiles à étendre en couches minces et unies. Les produits métalliques, au contraire, que renferme la pâte-mixtion forment une assise solide, lisse et souple à la fois ; de plus, l'or qu'on y applique adhère très fortement et permet un bruni parfait.

Nous sommes heureux d'avoir fait profiter l'art de l'enluminure du résultat de nos recherches et depuis dix ans, nous avons livré au commerce notre pâte-mixtion ; on peut la trouver chez les principaux marchands de couleurs (¹).

Nous allons donner des indications précises et tous les conseils pratiques concernant l'application des reliefs d'or par notre procédé.

L. A. FOUCHER.

(A suivre.)

1. Il existe aussi dans le commerce depuis quelques années une pâte-à-froid qui porte notre nom également, mais nous n'en conseillons jamais l'usage ; elle n'a qu'un rapport très éloigné, par sa composition et ses résultats, avec la pâte-mixtion que nous et nos élèves employons à l'exclusion de toute autre.

Une Bibliothèque héraldique.



ES ouvrages sur l'art héraldique foisonnent : il n'y a que l'embarras du choix. Beaucoup sont anciens, et généralement on ne doit pas les dédaigner : beaucoup aussi sont contemporains, car, dans ce siècle d'égalité, on s'est occupé fréquemment des armoiries, soit par vanité, soit par amour de la science.

2. Suivant la matière, ils se répartissent en trois catégories : *généraux, locaux, familiaux*. Une bibliothèque spéciale peut les réunir tous, mais bon nombre d'amateurs se contenteront de la première série, qui contient les généralités, de quelqu'appellation qu'on les désigne, *Méthodes, Traités, Grammaires, etc.* Cela suffit à la majorité des lecteurs, les spécialistes seuls ayant intérêt à consulter tout ce qui se rapporte exclusivement aux localités, villes, provinces, etc. ou aux familles, prises en bloc ou individuellement.

3. On peut également établir une autre classification, conformément aux titres adoptés : *Annuaires, Armoriaux, Dictionnaires, Généalogies, Manuels, Revues, Sceaux*.

A un autre point de vue, on groupera les livres qui traitent des *Fiefs*, des *Grands dignitaires de l'État*, de la *Noblesse*, sans oublier la *Législation nobiliaire*.

Il conviendra d'ajouter à cet ensemble les *gravures* isolées, qui figurent soit des armoiries, soit des sceaux. Les anciennes estampes portent souvent, à la partie inférieure, les armes et les titres du personnage à qui la planche a été dédiée. Parmi les gravures, il doit être fait une large place aux *Ex-libris* armoriés, qui sont aussi nombreux que variés et intéressants.

Un collectionneur intelligent ne négligera pas davantage les reliures armoriées, si souvent d'un goût exquis.

4. Les grandes bibliothèques ne peuvent se passer d'un fonds affecté à l'art héraldique, et plus il sera complet, plus il aura de valeur. Un fonds restreint sera

l'annexe nécessaire d'un cours public, et on peut alors n'y admettre que les ouvrages indispensables aux leçons, tant pour les confirmer que pour les développer.

5. Toute bibliothèque bien tenue exige un catalogue. Ce catalogue sera double : *alphabétique*, par noms d'auteurs, et *méthodique*, par groupe de matières, afin qu'on puisse s'y retrouver aisément. On rendrait service aux studieux en ajoutant à chacun la note qu'il comporte, comme *rare, très recherché, etc.*, en un mot, toutes les indications bibliographiques qu'on aime connaître.

6. Sous ce rapport, il y a lieu de signaler ici les réertoires, qui ont une si grande utilité pratique, par exemple les suivants : *Indicateur du Mercure* (1672-1789), contenant, par ordre alphabétique, les noms des personnages sur lesquels on trouve, dans cette collection, des notices biographiques et généalogiques, avec renvoi aux années, tomes et pages, par Guigard, Paris, 1869, 1 vol.

SAINT-ALLAIS, *Table générale des généalogies continues dans le Nobiliaire universel de France*.

DE GIVODAN, *Bibliothèque et archives du collège héraldique et archéologique de France*. 1 vol.

Catalogue des livres et manuscrits composant la bibliothèque héraldique et généalogique de Ernest de Rozière.

G. DI CROLLALANZA, *Enciclopedia araldico-cavalleresca, prontuario nobiliare*. Rocca S. Casciano, 1878, in-4°.

7. Tout ce qui précède est parfaitement élucidé dans la *Bibliothèque héraldique de la France*, par Guigard, Paris, 1861, fort in-8°, de 527 pages à 2 colonnes. On y trouve la nomenclature systématique et raisonnée des ouvrages qui ont paru sur le blason, les ordres de chevalerie, la noblesse, les fiefs, la féodalité et les généalogies relatives à la France, ainsi que celle des ouvrages analogues concernant les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse, suivie de l'indication de ceux publiés en français sur les mêmes matières intéressant les autres États d'Europe.

X. BARBIER DE MONTAULT.

La Science héraldique.



1. **OISTE** définit la *science* : « Connaissance que l'on a de quelque chose ; connaissance certaine, assurée et évidente des choses ou fondée sur des principes ; système de règles ou de faits relatifs à un objet, connaissance des principes et des conséquences ; système, ensemble de principes, de faits, de conséquences ; science exacte, qui démontre rigoureusement. »

Toute cette énumération s'applique parfaitement au blason, qui est vraiment une *science*, car il étend les connaissances à un *objet* spécial ; se basant sur les *faits*, il en déduit des *principes* et des *conséquences*, érigéant toutes ses *règles* en *système certain et exact*.

2. Le blason est essentiellement une science d'*observation*, qui s'est constituée, non *a priori*, mais après coup, en codifiant les usages reçus et transmis. Des faits elle a déduit les *principes* et les *règles*. De tout cela résulte qu'elle est une science *exacte*, qui sait d'où

elle vient et où elle va, qui ne marche pas à l'aventure et sans boussole.

Elle est si bien constituée que, comme pour toutes les autres sciences, elle a une *langue* propre, que parlent les seuls initiés ; un *dictionnaire*, qui enregistre et explique tous les termes dont elle se sert ; une *grammaire*, qui expose les règles et les exceptions ; une *méthode*, qui apprend à blasonner correctement ; des *écrivains*, qui l'ont étudiée et propagée ; des *héralds*, qui l'ont mise en pratique et surveillée ; un *code disciplinaire*, qui collige toutes les lois la sanctionnant ou modifiant.

3. C'est mal comprendre cette science que de la croire d'accès difficile et d'usage restreint. La principale difficulté est la terminologie, qui nécessite l'effort de la mémoire ; mais on l'acquiert vite par l'expérience. Pour cela, il importe, après avoir lu une définition, d'en faire immédiatement l'application ; les yeux aident alors singulièrement l'intelligence. Aussi, les dessins lui sont-ils indispensables.

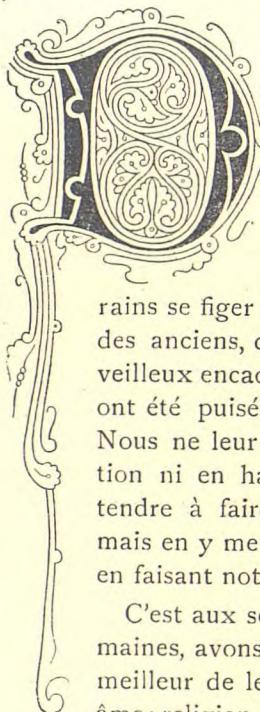
On a une idée fausse de l'art héraldique si l'on se

persuade que cette science ne convient qu'à la noblesse. En réalité, celle-ci n'est pas la seule à en profiter, car les armoiries ont été également prises par le clergé, la bourgeoisie et les villes. On les trouve donc partout et on ne peut passer devant elles avec indifférence, puisque, par plus d'un côté, elles tiennent à la fois à l'esthétique, au symbolisme et à l'histoire, toutes questions qui sont à bon droit à l'ordre du jour dans une société qui aime la curiosité autant que l'érudition.

4. Si le blason est vraiment une science, il est tout naturel qu'il soit enseigné, et par conséquent qu'il ait ses professeurs attitrés ; qu'il soit étudié et approfondi par des maîtres, auxquels il revient d'être écoutés comme tels ; qu'il soit vulgarisé par des livres et revues, qui forment une *bibliothèque héraldique*, c'est-à-dire un des rayons d'un de nos grands amas de livres ; enfin, en vertu de la loi d'association pour toutes les professions similaires, qu'il crée des sociétés où se grouperont ceux que cette étude spéciale intéresse principalement.

X. B. DE M.

Les applications modernes dans l'enluminure.



'APRÈS ce qui précède, la voie nous est toute tracée pour examiner maintenant les sujets sur lesquels se peut exercer désormais l'enlumineur moderne. On a compris que nous avons peine à voir le talent de nos contemporains se figer perpétuellement dans la copie des anciens, comme hypnotisés par ces merveilleux encadrements de pages, dont les motifs ont été puisés dans la nature environnante. Nous ne leur sommes inférieurs ni en conception ni en habileté, nos efforts doivent donc tendre à faire à notre tour ce qu'ils ont fait, mais en y mettant notre sentiment personnel, en faisant notre œuvre propre.

C'est aux sommités morales, divines et humaines, avons-nous dit, qu'ils consacraient le meilleur de leurs talents, le plus pur de leur âme : religion et pouvoir civil étaient les deux objectifs de leurs aspirations. Bien que les temps soient changés, c'est encore là que doivent se tourner les vues des artistes-enlumineurs. Cependant il convient d'y ajouter d'autres inspirateurs.

De nos jours, la patrie, la famille, les associations d'hommes animés pour un but élevé, les distinctions honorifiques, les découvertes de la science, les récompenses civiques ou nationales, etc., sollicitent le rehaut de l'enluminure. Enfin, il est une folle déesse

qui impose à notre époque ses extravagances, mais sait parfois inspirer aux artistes de fort jolies compositions, c'est la Fantaisie. Elle se présente à nous sous forme de nouvelles, fables, chansons, poésies ou romans, et, malgré les échevelées exagérations dont s'entoure parfois sa folie, elle trouve en certains moments la note touchante d'attendrissement, la spirituelle saillie ou la fine pointe satirique qui mérite d'être fixée par une belle décoration.

Certains de ces inspirateurs s'offrent avec leurs bagages de souvenirs dans lesquels nous trouvons une ample moisson de motifs ornementaux ; d'autres, avec leurs délicats sentiments qui permettent à la muse de donner libre cours à son ardente imagination ; d'autres, enfin, ouvrent le champ à des interprétations nouvelles. Nulle part il ne saurait y avoir pénurie, et l'artiste, dans quelque milieu qu'il soit placé par son sujet, trouve à profusion les motifs de sa décoration.

C'est donc sous ces diverses formes que l'enlumineur peut travailler aujourd'hui.

Si, d'une part, la nature est et reste le plus fécond producteur des motifs que nous puissions employer en les interprétant ou en les copiant au naturel ; de l'autre, l'histoire et l'archéologie en fournissent pour plusieurs les principaux éléments. Le progrès des arts industriels ouvre à son tour un riche écrin, et la fantaisiste imagination nous permet la création de nouvelles formes expressives de la Beauté. Les matériaux ne manquent donc pas plus que les sujets ; c'est à nous de les savoir employer et de les combiner de telle sorte

que le goût le plus sévère et le plus pur y domine et force à classer nos productions au nombre des plus belles œuvres.

Mais quels que soient les motifs que nous ayons à utiliser, mettons toujours une idée d'ensemble dans les œuvres que nous entreprenons. Que, du commencement à la fin, le même esprit, le même sentiment, un unique souffle vivifiant y circule, ainsi qu'un sang généreux, lui donnant une vie propre. Faisons usage de l'allégorie, cachons son mystère sous chacune des figures que nous dessinons, mais rendons-les assez intéressantes pour que, sous la transparence des diverses expressions ou des accessoires multiples, le symbole se trahisse discrètement et soit un charme de plus dans l'ouvrage.

C'est là, ne l'oubliions jamais, le propre de l'enluminure en ce qui fait sa noblesse. Le délicat esprit de recherche saura toujours découvrir l'idée voilée et l'œuvre gagne infiniment en attrait.

Nous traversons une époque où il ne serait pas permis que nous versions dans la banalité. Ce serait un recul que le goût public ne nous pardonnerait pas. Bien plus, ce serait la chute définitive, irrémédiable de cette pauvre enluminure que des efforts consciencieux tendent à réhabiliter.

Donc, non seulement nous devons faire différent de nos devanciers pour affirmer notre originalité et ajouter notre anneau à leur chaîne, mais nous devons faire mieux. N'avons-nous pas leur exemple, et, qui plus est, l'infinie richesse des conceptions journalières et des matériaux actuels transformés dont ils n'avaient

pas connaissance, qu'ils ne soupçonnaient même pas ?

Qu'eussent fait ces patients et savants artistes, s'ils avaient eu à leur disposition les nombreuses et si précieuses collections que nous possérons ? Que pouvons-nous faire donc, nous qui n'avons qu'à choisir ?

Lorsque nous composons une œuvre, pénétrons-nous bien du sujet que nous allons traiter. Passons en revue son histoire et toutes les ressources qu'il nous offre. Distinguons nettement le but de notre travail et accusons-le délibérément dans ses grandes lignes. Puis, sur cette solide armature, bâtissons. Si nous devons ajouter des miniatures qui sont comme les yeux de l'enluminure, faisons choix des points les plus vivants, les plus spirituels, les plus expressifs, ceux qui caractérisent le mieux l'ensemble et composons nos scènes. Rappelons-nous que l'enluminure est, par essence, délicate et fine ; ne sacrifices rien de ce qui fait son charme particulier. Distribuons ensuite tous nos motifs : rinceaux, fleurs, animaux, accessoires et objets spéciaux qui doivent donner de la physionomie à l'ouvrage, de façon que l'œuvre picturale soit adéquate au sentiment qui en a inspiré l'exécution. Que non seulement celui qui l'aura commandée y retrouve sans effort l'expression exacte de sa pensée et les impressions qu'il attend de l'œuvre qu'il a rêvée, mais encore que le passant, indifférent en la circonstance, ignorant des détails et de la raison d'être, découvre l'intention du créateur à l'allure particulière que l'artiste aura su lui donner.

E. MARCHAND (1).

(A suivre.)

La Gouache décorative et pittoresque.

GA gouache est une peinture à l'eau qui tient à la fois de l'aquarelle par la composition de ses couleurs et de la peinture à l'huile par la façon de procéder.

Ce genre fort en vogue autrefois et qui fut un peu délaissé, il y a quelques années, semble reprendre aujourd'hui un nouvel essor, grâce aux procédés nouveaux, à l'amélioration des subjectiles et des couleurs, mais grâce surtout à la solidité donnée à ces dernières par les progrès récents de la chimie.

Cette science a rendu en effet, de grands services aux artistes, en mettant à leur disposition des couleurs ne changeant plus sous certaines influences ou du moins en augmentant les tons sur la palette du peintre, lui permettant d'y faire un plus grand choix, tout en lui indiquant le degré de solidité de chacune.

La chimie n'eût-elle fait que cela, se fera pardonner

de nous avoir dotés des couleurs d'aniline si désastreuses pour la peinture.

La peinture à la gouache n'a pas la transparence de l'aquarelle, mais elle a des finesse de tonalité que celle-ci doit quelquefois lui emprunter. Elle peut prétendre aux effets les plus violents et aux plus grandes vigueurs et tenir franchement sa place à côté d'une peinture à l'huile, sans que le voisinage de celle-ci éteigne ses valeurs ou fasse un tort appréciable à l'harmonie de son ensemble.

On peint à la gouache avec des couleurs opaques, plus ou moins épaisses ; la façon de procéder est la même que pour la peinture à l'huile.

Contrairement à ce qui se fait en aquarelle, les blancs ne se réservent donc pas ; ils sont posés après coup et selon qu'ils le sont sur des tons plus ou moins vigoureux, ils ont plus ou moins d'intensité, ce qui dérive tout naturellement de la loi des contrastes.

1. Extrait de la *Revue de l'Art décoratif*.

Comme pour la peinture à l'huile, on peut peindre sur un fond de couleur quelconque et de même nature que ceux employés pour celle-ci; ainsi, la toile, le bois, le marbre, les étoffes, les papiers, cartons, etc., sont propres à ce genre de peinture; seulement, la préparation ou enduit qui recouvre chacun d'eux ne sera pas le même, cela va de soi. On comprendra en effet que les toiles ou les panneaux de bois devront être préparés spécialement pour recevoir la gouache ou, s'ils étaient préparés pour la peinture à l'huile, il faudrait préalablement les dégraissier.

Si on travaille sur des tissus de couleur pour exécuter des écrans, des éventails ou autres objets décoratifs, il est nécessaire de les préparer spécialement pour y faire adhérer la gouache à l'étoffe.

Nous parlerons plus loin de ces préparations.

Avec cette branche de la peinture à l'eau, on aborde des genres multiples et l'on désigne souvent sous le même titre la gouache de portraits ou miniature, si en vogue au XVIII^e siècle et au commencement de celui-ci, la gouache de manuscrits ou enluminure, plus ancienne encore, et enfin la gouache pittoresque et décorative.

C'est cette dernière véritablement appelée *gouache* qui nous occupera.

L'outillage du peintre à la gouache diffère un peu de celui du peintre à l'aquarelle. Ce sont cependant les mêmes pinceaux en poils de petit-gris, de martre et de putois, les mêmes accessoires pour préparer son esquisse et tendre son papier; seulement, ce dernier diffère complètement, de même que la nature des couleurs, mais la composition de la palette reste la même.

Pour être confortablement outillé, il faut avoir outre le papier ou la matière sur laquelle on travaille et les couleurs, un crayon Gilbert ou Faber de deux numéros, l'un dur et l'autre assez tendre; les numéros 3 H et 0 HB sont suffisants.

On ajoutera un crayon blanc — la craie fine en bâton mince est encore ce qu'il y a de mieux — et un bâton de sanguine, tous deux pour esquisser sur les objets colorés. Il faut faire attention à la qualité de la sanguine, qui doit être onctueuse au toucher et pouvoir tracer les traits avec facilité sans trop appuyer.

Un porte-crayon à anneaux servira à tenir l'un et l'autre pour dessiner.

Quelques bâtons de fusain ordinaires, et un crayon Conté dans du bois HC n° 1, compléteront les crayons dont on peut avoir besoin.

Il faudra encore un canif pour les tailler et une gomme à effacer pour faire disparaître les faux traits des crayons Conté et de mine de plomb. Pour le fusain et le rouge de sanguine, on se servira d'une boulette de pain rassis qui, pétie entre les doigts et frottée sur la partie à effacer, l'enlèvera sans détériorer l'épiderme

du papier, ce qui arrive quelquefois avec la gomme de caoutchouc.

Une éponge fine servira à tendre le papier et à enlever les parties dont on ne sera pas satisfait.

On aura deux godets pour laver les pinceaux et une bouteille à eau comme pour l'aquarelle.

Les meilleures palettes pour la gouache, quand on travaille chez soi, sont celles en porcelaine; on s'en procurera une à laquelle on peut alors adjoindre une palette plaque en porcelaine également, munie de trous et de divisions à pente qui servent à recevoir les grandes teintes. Mais pour voyager et pour mettre dans sa boîte, une palette en tôle vernie est plus légère et plus pratique.

On trouve d'ailleurs dans le commerce des boîtes toutes garnies qui sont assez bien comprises au point de vue de la peinture à la gouache (fig. 1). Elles con-



Fig. 1.

tiennent généralement une planchette en bois pour tendre son papier, une palette avec division ainsi qu'une bouteille à eau et deux godets en métal verni, des pinceaux, un couteau d'ivoire, un flacon de mixture et 15 flacons de gouache.

Malheureusement, ces flacons sont souvent trop assortis au hasard, sans être toujours du goût de l'acheteur.

Le flacon de mixture sert à faciliter le travail et à donner de la souplesse aux teintes en les maintenant humides plus longtemps. Il y a différents liquides dans le même genre, mais ils ne sont pas indispensables du tout à la bonne exécution d'une œuvre. On peut cependant en essayer; dans certains cas, il est souvent nécessaire de modeler dans l'humidité, et alors c'est le moment de s'en servir.

Pour tendre son papier, on se servira d'une planchette ou d'un stirator, mais comme le papier est sou-

vent du bristol assez épais, il est préférable de le tendre sur une planchette avec quelques punaises. Cela se fait comme pour l'aquarelle et, en traitant cette partie, le *Coloriste Enlumineur* a décrit tout au long l'opération ; nous y renvoyons donc nos lecteurs.

Pour les éventailistes, il y a des stirators en métal verni de formats divers qui sont d'autant plus commodes que quelques épingle suffisent pour tendre le papier (*fig. 2*).

Ils sont en plus d'une très grande légèreté, ce qui ne gâte rien de leur mérite.

Comme la partie qui fait l'objet de ces lignes ne comprend que le côté décoratif et pittoresque, nous ne nous occuperons que des travaux sur papier, sur toile, sur étoffe et sur bois qui sont les matières sur lesquelles on peint d'ordinaire ce genre.

On peut alors travailler au chevalet comme les peintres à l'huile; la gouache étant très épaisse, on n'a pas à craindre qu'elle ne tombe en goutte jusqu'au bas de l'œuvre, comme une teinte d'aquarelle.

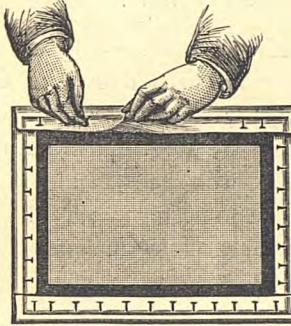


Fig. 2.

Certaines personnes préfèrent travailler sur une planchette inclinée, d'autres sur un pupitre ; d'autres enfin sur un chevalet de table. Ici nous discuterons moins les goûts que les couleurs et nous laisserons le choix d'un chevalet au goût de chacun.

Un grattoir servira à enlever un défaut d'une petite surface, mais cet instrument, dont il faut se servir avec réserve, doit être manié avec précaution et par une main exercée, car si l'enlevage n'a pas produit l'effet voulu, il est fort difficile d'y retoucher sans laisser de traces.

On se procurera de bons pinceaux de différents numéros ; deux petits en martre rouge pour filer les traits, deux moyens et un gros auxquels on en adjointra un autre à deux bouts en petit-gris et assez gros pour les fonds.

On doit veiller à les tenir toujours dans un parfait état de propreté ; c'est une des principales conditions pour avoir des teintes pures et vraies. On obtient plus difficilement les teintes voulues à la gouache qu'à l'aquarelle pour la raison qu'elles baissent toujours beaucoup de ton en séchant et cela d'autant qu'elles contiennent plus de blanc. Si donc le pinceau ou l'eau ne

sont pas rigoureusement propres, ils communiquent une couleur louche et douteuse à la teinte que l'on veut obtenir, et cette malencontreuse coloration s'accentue encore pendant le séchage.

Il y a des pinceaux ronds et des pinceaux plats ; les derniers couvrent une plus grande surface ; on fera bien d'en avoir un pour les grandes teintes plates.

De même que pour l'aquarelle, les pinceaux doivent être choisis avec soin et bien faire la pointe lorsqu'ils sont retirés imbibés d'eau d'un verre. Cette pointe doit persister lorsqu'on les secoue d'un mouvement saccadé en les tenant par la hampe.

Autrefois les couleurs pour la gouache ne se vendaient qu'en poudre ; on les délayait dans une solution de gomme arabique à laquelle on ajoutait du sucre candi ou simplement de la colle de parchemin.

On faisait fondre dans l'eau tiède trois quarts de gomme arabique bien pure, un quart de sucre candi blanc et on y ajoutait un demi-verre d'esprit de vin.



Fig. 3.

Après entière dissolution, on passait au linge fin et on tenait la solution bien bouchée pour empêcher qu'elle n'épaissît.

On préparait encore l'eau gommée en dissolvant dans l'eau un huitième de colle de Flandre et sept huitièmes de gomme arabique très pure. Cette dissolution était conservée dans un flacon hermétiquement bouché dans lequel on puisait au fur et à mesure pour délayer les couleurs en poudre déposées sur un carré de verre dépoli ; on en formait une pâte que l'on écrasait en tournant avec une molette en cristal.

Ces couleurs en poudre étaient autrefois au nombre de trois : le blanc d'argent, le jaune de Naples et le jaune de chrome ; on les préparait à l'eau gommée et lorsqu'on voulait obtenir d'autres nuances de gouaches, on mélangeait le blanc avec des couleurs d'aquarelle en tablette ou en pastilles. Plus tard, on trouva dans le commerce des gouaches liquides, mais il n'y en avait que quatre : le blanc, le rouge foncé, le jaune de chrome et un vert.

Aujourd'hui, les couleurs gouachées sont assez nombreuses; on les trouveliquides soit en tubes métalliques, soit en pots ou flacons (*fig. 3*). Par contre, celles en poudre, à l'exception du blanc d'argent, deviennent rares; les artistes et les amateurs préférant avoir leur gouache sous la main et se dispenser d'un assez long travail de broyage et de préparation qui n'avait rien de très agréable et qui n'était certainement pas de nature à enflammer leur imagination ⁽¹⁾.

(*A suivre.*)

R. DE LA HORIE.

L'Invention de la signature.

QUI le croirait? la signature a été inventée par ceux qui ne savaient pas écrire. Il est prouvé que le *signum* gravé sur le chaton d'un anneau porté au doigt tient lieu de signature chez presque tous les peuples anciens; qu'au moyen âge, les seings manuels servent à donner de l'authenticité aux actes. Ces seings manuels, représentant des croix, des armoiries, des monogrammes, des ornements et des objets divers faisant allusion au nom, au métier du signataire, précédèrent l'emploi du seing du nom; le seing, par le nom ou la signature proprement dite, ne devint d'un usage obligatoire qu'au XVI^e siècle.

On remarque les signatures en forme de ruches des diplômes du IX^e siècle, les seings patiemment dessinés des notaires apostoliques, les marques naïvement bizarres d'une foule d'artisans qui signent en esquissant une clef, une truelle, un fer à cheval, une navette, une hache, un marteau, un bonnet, un violon ou un autre instrument de leurs divers métiers. Ce n'est que dans le courant du XVIII^e siècle que les signatures des contrats commencèrent à perdre leur amusante variété. Sous Louis XIV, l'artisan figure encore son outil; le paysan essaye d'une main tremblante à tracer une croix irrégulière et informe; le petit bourgeois écrit vaille que vaille son nom; le notaire et l'homme de loi enveloppent leur signature dans les replis de paraphes compliqués; les gens d'église écrivent lisiblement leur nom en petits caractères, correctement et fermement tracés; les gentilshommes affectent la mode hautaine de signer en lettres grosses parfois d'un demi-pouce. On s'est demandé, à ce sujet, si, il y a trois siècles, les gentilshommes étaient hors d'état de signer leur nom. On a recueilli aux archives un certain nombre de souscriptions de testaments où, tandis que les clercs écrivent cette mention: *Propria manu subscripti et signavi*, des seigneurs, et notamment Guy, comte de Forez, testateur, font signer de la main d'un clerc,

1. La maison Lefranc et Cie à Paris est à recommander pour la fourniture des couleurs à la gouache dont elle possède un bel assortiment.

en ajoutant: *Cum nescirem scribere, ou Quia scribere nesciebam*. On se croit autorisé à conclure que jusqu'au milieu du XIV^e siècle il n'y eut qu'un très petit nombre de nobles lettrés, mais c'est là une erreur qui est aujourd'hui prouvée par quantité de faits.

Nos Planches.

Pl. XIII. — *Vignette Jeanne d'Arc.* — L'art de l'enlumineur et du miniaturiste peut s'élever jusqu'à la hauteur de la peinture d'histoire. Pour être mignon à tenir dans un livre, ce tableau peut n'en être pas moins un chef-d'œuvre. Il se peut qu'on soit assez fort coloriste pour rendre ce sujet d'histoire sans être à même de le composer. C'est pourquoi nous proposons à l'élite de ceux qui s'exercent sous nos auspices deux tableaux d'histoire au simple trait, dont ils pourront entreprendre la peinture. Ils sont pris dans un ordre d'idée patriotique et actuelle, dans la tant aimée histoire de la bonne Lorraine.

Pl. XIV. — *Ave Maria.* — Quoi de plus digne d'être inscrit en caractères décoratifs et exhibé avec honneur, voire encadré et appendu dans nos demeures, que le texte sacré de la salutation angélique? C'est ce qu'a pensé M. Marchand quand il a tracé ce chef-d'œuvre de calligraphie décorée, que nous offrons à nos lecteurs dans ce modèle de texte d'apparat traité avec art.

Petites nouvelles.

M. L. Germain appelle l'attention de ses confrères de Bar-le-Duc sur le Saint-Juratoire de Metz, manuscrit de 1491, en vente à la librairie Lortic, à Paris, et sur la publication qui vient d'en être faite, précédée d'une notice de M. J. Chappé. M. Germain s'attache spécialement à examiner ce document au point de vue de la mystique, dont l'éditeur ne s'est pas occupé. Il signale le choix des fragments évangéliques, formant un ensemble connu par des livres d'heures. Les trois miniatures primitives lui paraissent d'un grand intérêt. L'une offre le *Christ de Pitié*; une autre l'*Enfant JÉSUS* entouré des instruments de la Passion avec un agneau porte-étendard, curieuse composition qui évoque la prophétie du vieillard Siméon, mais y joint l'emblème de la Résurrection; la première enfin représente, à la Crucifixion, la Vierge ayant la poitrine percée de cinq glaives, motif très nouveau, qui fait allusion aux cinq plaies du Christ, vers la même époque où, en Flandre, commençait la figuration de la Vierge aux sept glaives rappelant les sept douleurs de Notre-Dame.

Le Gérant: G. STOFFEL.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

LIBRAIRIE & ESTAMPES ANCIENNES

Louis BIHN

FONDATEUR ET DIRECTEUR DU JOURNAL
“La Curiosité Universelle”

69, Rue de Richelieu, et 1, Rue Rameau

—○ PARIS ○—

Gravures du XVIII^e Siècle, en noir et en couleur
des Écoles Française & Anglaise

PORTRAITS RUSSES & AMÉRICAINS

Case à louer.

**Missel de Première Communion,
de Confirmation et de Mariage,**
par M^{me} C. MERMET.

Le texte de ce Missel est imprimé en gothique, les encadrements des pages sont dessinés aux traits et destinés à être peints; il contient 115 pages de texte, 2 miniatures hors texte, un grand nombre de lettres ornées. Prix : 20 fr. sur papier vergé; 25 fr. sur papier de Hollande; 50 fr. sur papier japon.

M^{me} MERMET vient de publier un petit volume de maximes puisées dans les Livres saints et les Pères de l'Église; il contient 54 pages, toutes ornées de dessins différents et originaux destinés à être peints. Prix : 7,50 sur papier fort; 20 fr. sur papier de première force. — Modèles peints en location.

PARIS, 13, Rue de Belzunce, 13, PARIS

Case à louer.

RELIURE, DORURE.

Nous recommandons particulièrement à nos abonnés de s'adresser en confiance pour tous travaux de reliure de bibliothèque et d'amateurs — Reliure de Musique, montage sur onglets pour albums — *Collage de cartes et affiches sur toile*, à

La Maison MEHEUT fils
169, Avenue Victor Hugo, Paris.

Monsieur Meheut se tient à la disposition des personnes qui ont besoin de renseignements sur la reliure et se rend à domicile.

DANGLETERRE

Doreur-Encadreur

42, Rue de Seine, PARIS.

Spécialement recommandé à nos abonnés
& Etablissements religieux. (PRIX SPÉCIAUX)

Diplôme d'honneur,

1^{re} Communion, Mariage, etc, etc.

Création de Parcs & Jardins

Nous recommandons tout spécialement à nos abonnés, aux établissements religieux de s'adresser en confiance à Monsieur

Eug. TOURET

ARCHITECTE PAYSAGISTE,
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE.

Pour tous travaux rustiques, rochers, rivières, ponts, grottes, etc. Terrassements et plantations pour tous pays.

10, Rue de Longchamp, PARIS Passy.

Mardi de 10 heures à midi.

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.

**ALMANACH CATHOLIQUE
POUR 1897.**

Un volume grand in-4° illustré.

Edition ordinaire Prix: fr. 1-00

Edition de luxe ornée de 3 grandes chromolithographies 3-00

Edition de grand luxe ornée de 5 grandes chromolithographies 5-00

Service Médical.

“LA MODERNE”

Pharmacie P. A. Petithuguenin

72, Rue de Rennes, PARIS.

Spécialement recommandée à notre clientèle de luxe, aux Établissements religieux, Missions, pour les achats de Produits Pharmaceutiques à des prix exceptionnels de bon marché.

PHARMACIE PORTATIVE
pour Châteaux, Missions, Collèges et Infirmeries.
Extrait du catalogue général sur demande.

Prix spéciaux pour le clergé.

**MENUS ARTISTIQUES
et cartes de convives.**

Demandez le prospectus specimen
à la SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN,
Rue St-Sulpice, 30, PARIS.

PRÉPARATION
pour peinture sur soie, satin etc.

*S'adresser à la Direction du Coloriste,
30, Rue St-Sulpice, Paris.*

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON CAUMONT
PARFUMEUR CHIMISTE. — Fournisseur B^{te} des

Cours d'Angleterre, de Russie et du High-life
Lotion Caumont contre la chute des cheveux et les
pellicules, Prix 6 frs.

Le Rétrospectif nouveau Réactif Caumont rendant aux
cheveux et à la barbe leur nuance primitive (4 nuances) prix 5 frs.

Spécialement pour nos abonnés de Province, franco de port et
aux correspondants à Paris pour l'étranger.

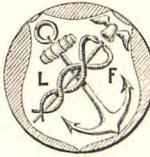
L. GALLERY DE LA TREMBLAYE
Gendre et Successeur 15, Rue du Cherche Midi, Paris.
Maison fondée en 1852.

LEFRANC & CIE PARIS

Exposition Universelle 1889. — DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES

en tubes moites pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES

pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX PIERRES A ENLUMINER
ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS ENCRE DE CHINE LIQUIDE
ENCRE SPÉCIALE POUR ENLUMINURE
MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

LE LIVRE DE FAMILLE



U'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressant leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la généalogie *ascendante*. Quant à la généalogie *descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut ; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.
Frontispice.
10 feuillets.

FASCICULE II. — Armorial.
Frontispice.
4 feuillets en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuillets en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.